



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

Lyon, le

1 8 NOV. 2021

Dossier suivi par : Irène GOURAUD
Tél : 04 72 61 37 79

**SAISINE POUR AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
D'UNE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Adaptation des réseaux, voiries et bureaux d'une extension d'entrepôt logistique sur la commune de Jonage.

Localisation : 12, Boulevard Marcel Dassault - ZAC des Gaulnes - sur la commune de JONAGE.

Pétitionnaire : INS JONAGE Madame DOS SANTOS, Directeur Général INS HOLDING FRANCE

Réception du dossier complet par l'autorité environnementale le : 10 novembre 2021

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-029

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, **soit au plus tard le 15 décembre 2021**.

L'absence de réponse de l'autorité environnementale dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjoite au chef de service

Anabelle BIZIERE